

## ILS DÉNONCENT LA CONSULTATION

À Poissy, des voix s'élèvent contre la consultation numérique initiée par la majorité municipale.

Tchérylène Mairet, élue d'opposition, dénonce le fait que pour pouvoir voter de façon unique, il est demandé aux citoyens de scanner leur pièce d'identité. « Il existe d'autres moyens, plus sophistiqués mais plus coûteux de vérifier l'identité unique d'un votant. Pourtant, la Ville de Poissy pousse les administrés, s'ils veulent voter, à confier la copie de leur pièce d'identité à une entreprise privée. [...] Confieriez-vous la copie de votre carte d'identité à un parfait inconnu dans la rue ? [...] Quelle autorité publique détient la copie de notre carte d'identité ? Pratiquement aucune. On nous réclame en général un justificatif de domicile en retour d'un service public. [...] D'une manière générale, il convient d'adopter une attitude responsable avant de confier des données personnelles à un tiers. » Selon elle, il faut se poser deux questions : « est-ce notre intérêt dans une situation critique ou vitale ? Un autre moyen d'identification ne serait-il pas plus adapté ? »

### « Fumisterie »

De son côté, le collectif Poissy Demain, qui présentera une liste conjointe avec Vivons notre Ville aux prochaines élec-

tions municipales, dénonce une « fumisterie » à propos de la consultation numérique. « La majorité municipale a voté le déplacement de la prison en conseil municipal, avant que la consultation ne débute. À quoi bon demander l'avis des habitants a posteriori ? Aucune alternative concrète n'a été présentée aux Pisciacais. Le maire de Poissy milite pour un déplacement sans jamais mentionner les lieux susceptibles de l'accueillir. »

Nathalie Martin, porte-parole du collectif estime que la consultation est « orientée » et pose la question : « Cette affectation des fonds publics sert-elle l'intérêt général ? »

Poissy Demain fait le constat que le vote n'est pas réservé au plus de 18 ans et aux Pisciacais. « Des enfants de 13 et 15 ans ont pu voter, tout comme des personnes qui résident à l'autre bout de la France et qui n'ont aucun lien avec Poissy. De plus, des adultes ont pu voter à plusieurs reprises en utilisant leurs différentes pièces. Toutes ces failles techniques ont été confirmées par Orange. »

Enfin, le collectif demande des réponses concernant le « coût total de cette mascarade, qui n'est certainement pas de 1 500 € » et « Comment l'opérateur gérant les votes a-t-il été choisi ? Y a-t-il eu une mise en concurrence ? »